Nom homologué : **DICOPHAR (AGRIPHAR SA)**
N° d'AMM : 2100083
Emploi autorisé dans les jardins.
Composition : 70g/l 2.4-D, 70g/l MCPA, 42g/l Mecoprop-P, 20g/l Dicamba (sels d'amine).
Usages : Désherbage des gazons de graminées, antidicotylédones annuelles et vivaces.
Formulation : concentré soluble.
Type d'action : herbicide sélectif.
Dose homologuée : 10 ml/ 10m2.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Attention. Danger pour les cultures voisines.
- Respecter strictement le mode d'emploi et utiliser un cache-herbicide.
- Ne pas traiter sur les gazons autres que graminées (sagine ...).
- Eloigner les chiens pendant 24 heures (15 jours pour les animaux herbivores) après traitement.
- Traiter au minimum 3 jours après une tonte puis attendre 7 jours avant de tondre à nouveau.
- Ne pas nourrir les animaux avec l'herbe traitée.
- Ne pas traiter les jeunes gazons de moins de 6 mois.
- Attendre 6 à 8 semaines avant de ressemer.
- Traiter sur une végétation sèche (sans rosée).
- Ne pas traiter à une température supérieure à 25°C à l'ombre.
- Traiter un jour sans pluie ni vent.
- Rincer 3 fois le flacon vide et verser cette eau de rinçage dans le pulvérisateur en cours de remplissage.
- Bien rincer le pulvérisateur après utilisation.
- Il est conseillé de nettoyer le pulvérisateur après usage avec une solution savonneuse.
- Stocker hors gel.
- Se laver les mains après utilisation.
- Eliminer les produits non utilisables dans une déchetterie et les emballages vides et rincés dans la poubelle ménagère.

Scotts France SAS - 69134 ECULLY Cedex

Pour toutes questions, remarques, informations :
SERVICE CONSOMMATEURS FERTILIGÈNE
N°Azur 0 810 42 20 52
PRIX APPEL LOCAL
www.fertiligene.com



Nom homologué : **DICOPHAR de AGRIPHAR SA (4102 Ougree - B)**
N° d'AMM : 2100083 du 14 juin 2010
Composition : 70g/l 2.4-D, 70g/l MCPA, 42g/l Mecoprop-P, 20g/l Dicamba (sels d'amine).



N - Dangereux pour l'environnement

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
•S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
•S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
•S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
•S23 : Ne pas respirer les aérosols
•S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
•S31 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
•S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
•S61 : Eviter les rejets dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de donnée de sécurité.
•SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
•Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
•Ne pas traiter sur un terrain risquant un entraînement vers un point d'eau: ruisseau, étang, mare, puits ... en particulier si le terrain est en pente.
•Porter des gants et un vêtement de protection approprié lors de l'utilisation de la préparation est recommandé.
•Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée.



UN PRODUIT ADAPTÉ

Le désherbant gazon de Fertiligène élimine les principales dicotylédones annuelles et vivaces L'association de 4 matières actives lui confère un large spectre d'efficacité sur trèfle, pissenlit, renoncule, renouée, cardamine, mouron, carotte sauvage, céraiste, chardon, plantain, séneçon, pâquerette, rumex et protège les gazons établis.

Ne pas utiliser les trois premières tontes suivant le traitement pour la fabrication du compost.

Les arbres et arbustes plantés dans les gazons sont protégés si on évite toute projection sur le feuillage.

MODE D'ACTION

ACTION FOLIAIRE Détruit par contact toutes les dicotylédones en place. Absorption racinaire complémentaire.

ACTION SYSTÉMIQUE Absorbé principalement par les feuilles, il est véhiculé par la sève jusqu'aux racines pour une destruction totale, y compris sur les vivaces difficiles à éliminer.

Sous quelques semaines, les mauvaises herbes ont totalement disparu pour laisser place au gazon.

QUAND L'UTILISER ?

Période de traitement.

J F M A M J J A S O N D

Traiter par temps doux (entre 10 à 20°C) et sur une pelouse sèche.

Traiter de préférence 3 jours après une tonte et attendre au moins 7 jours avant de tondre à nouveau.

Nombre maximum d'applications : 1 par an.

COMMENT L'UTILISER ?






Doseur gradué en ml	DOSE		SURFACE TRAITÉE
Pulvérisateur	10 ml	1 litre	10 m²

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE :

1. Agiter le flacon avant emploi.
2. Diluer la dose dans un peu d'eau, mélanger et compléter avec le volume d'eau nécessaire. Traiter à faible pression un jour sans vent en évitant toute projection sur les arbustes et cultures voisines (en cas d'incident, couper la partie touchée).

741037 32